

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Le Temps des Veilleurs

Fernand Ouellette

Volume 13, Number 1 (73), 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/30788ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ouellette, F. (1971). Le Temps des Veilleurs. *Liberté*, 13(1), 112–113.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1971

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Document

N.D.L.R. — Notre ami Fernand Ouellette a reçu cette année le Prix du Gouverneur-Général du Canada. Il a refusé ce Prix et s'en explique.

LE TEMPS DES VEILLEURS

La liberté qui capitule, ou le pouvoir qui se dégrade, n'obtient point merci de ses ennemis.

CHATEAUBRIAND

Dans le dernier numéro de la revue Liberté j'ai publié un poème intitulé Octobre 1970, lequel, à sa façon, traduisait mon attitude face à l'affrontement des gouvernants et des terroristes lors des événements dramatiques d'octobre dernier. Après cette prise de position, je ne puis accepter d'être honoré par le Chef de l'Etat qui a proclamé la loi des mesures de guerre. Certes il est bien connu que le poète n'a pas de pouvoir. Mais il n'en demeure pas moins qu'à mes yeux l'écriture doit être un acte total et singulièrement cette parole concentrée qu'est le poème.

A cause de la proclamation de la loi des mesure de guerre, par le Gouvernement du Canada, beaucoup de personnes du Québec ont subi de graves injustices. Quelques-uns de nos dirigeants et beaucoup de citoyens ont alors manifesté à l'égard du langage un tel mépris, que cette inconscience a déchaîné la réaction la plus primaire. La mort d'un homme est suffisamment tragique sans qu'elle devienne l'occasion d'une immense perversion du langage qui fonde notre dignité d'homme. « Honneur des hommes, Saint LANGAGE (. . .) » a écrit Valéry. Or il y a certains mots, en Allemagne et ailleurs, qui ont été littéralement vidés de sens sous le poids des crimes et des mensonges qu'ils permettaient. Cela

le poète ne peut l'accepter. Il ne peut pas être le complice de cet avilissement, de cette déshumanisation. Car sa fonction sociale éminente est de veiller sur l'âme des mots. Et aujourd'hui cette fonction que je n'ai pas choisie m'impose de décliner le prix du Gouverneur général qu'un jury vient de me décerner pour mon ouvrage les Actes retrouvés. Le temps des veilleurs, contemplatifs et hommes d'action, est venu.

FERNAND OUELLETTE